



Lou Pitchoun

Décembre 2010



Le mot du Maire

LA CULTURE: un défi à relever

Le bilan des mois d'été 2010 nous fait prendre conscience que Villeneuve de Berg est en train de relever un véritable défi : faire partager à tous les richesses et les plaisirs de la culture.

Théâtre, cinéma, cirque, concert pop rock, orchestre symphonique à l'église, chapiteau d'artistes plasticiens, expositions de peinture à l'hôtel Malmazet, soirée sur la grotte Chauvet... partout un public nombreux pour ces animations estivales, ce qui prouve que lorsqu'on offre de la qualité, le succès populaire est au rendez-vous.

Un succès qui encourage le conseil municipal à prolonger les manifestations culturelles tout au long de l'année.

Déjà, en septembre, l'exposition des peintres amateurs (de très belle facture.) a attiré en un week-end plus d'une centaine de visiteurs, et bientôt, se profile le marché de Noël avec son feu d'artifice, ses expositions, ses animations multiples.

Tout cela, évidemment, a un coût, autrefois absorbé par la taxe de séjour qui est aujourd'hui versée à la Communauté de Communes si bien que le programme culturel est uniquement financé par Villeneuve.

Mais, rien à regretter : l'accès à la culture est un bien inestimable qu'une municipalité se doit d'offrir à ses concitoyens.

La récente installation à Villeneuve de la Compagnie théâtrale «La Grange à Papa» témoigne également de cette volonté municipale de proposer toujours plus et mieux.

Si l'on ajoute aux initiatives du conseil municipal celles des associations culturelles villeneuvoises, l'on peut affirmer avec une réelle satisfaction que notre petite ville ne manque pas d'atouts.

En cette période de vœux, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année 2011.

Claude PRADAL

Sommaire

- 2- Concours Maisons illuminées
- 3-Conseil municipal des jeunes
- 5-Station verte de vacances
- 6-PLU
- 7-Orc'idées - Relais alimentaire
- 8- Concert d'été
- 9-"La Grange à Papa" -
Musique classique
- 10-ZPPAUP
- 11-Le point sur les chantiers
- 12-13Les Expos
- 14-Inscription listes électorales
- 15-Bibliothèque-Etre citoyen
- 16- programme du Marché de Noël



Vœux du Maire le samedi 8 janvier à 11 h 30
à la salle polyvalente

(près du collège et de la caserne des pompiers)
ouverts à toute la population,
suivis d'un buffet avec animation musicale

MAIRIE

Tél.: 04.75.94.80.09.

Fax: 04.75.94.76.41.

mail :

villeneuve-de-berg@wanadoo.fr

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi

de 9h à 12h

et de 14h à 16h30

Le samedi de 9h à 12h

PERMANENCES

Le Maire est présent en Mairie

tous les jours

de 8h à 12 h et de 14 h à 17 h

Le samedi de 8 h à 12 h

les adjoints sont présents tous les matins

DONNEZ votre SANG

Maison familiale rurale
15h à 18h

Vendredi 18 février 2011

Vendredi 1er juillet 2011

Vendredi 21 octobre 2011

www.rhonealpes.dondusang.net



**Permanences
du Conseiller général :
Jean-Paul ROUX**

le 3ème mercredi du mois de 10h à 12h



Noël 2010 *VILLENEUVE DE BERG* CONCOURS DE MAISONS ILLUMINEES

Règlement du concours des maisons illuminées
Informations complémentaires en mairie 04.75.94.80.09

* But du concours :

Démarche personnelle ou familiale qui permet de donner une animation chaleureuse à notre commune pendant les fêtes de fin d'année et une illumination de notre village.

Chaque participation compte et il faut toujours garder à l'esprit que la spontanéité et la bonne humeur doivent toujours prévaloir.

* Présentation du concours :

La commune de VILLENEUVE DE BERG organise pour la troisième année un concours de maisons illuminées ou décorées, ouvert aux particuliers, commerces et entreprises.

Ce concours est destiné à récompenser les plus belles réalisations en matière d'illumination ou de décoration, de maisons, vitrines ou propriétés sur la commune pendant les fêtes de fin d'année.

Seront prises en compte, l'originalité, la décoration et les illuminations.

* Composition du jury :

Toutes les réalisations des participants seront jugées depuis la voie publique par un jury composé de membres du Conseil Municipal et du président de l'Association des commerçants.

Le jury se déplacera le vendredi 17 décembre à partir de 19H30 pour apprécier les réalisations.

* Conditions de Participation :

Le concours est ouvert à tout particulier, locataire ou propriétaire domicilié sur la commune, ainsi qu'aux commerces et entreprises.

Le bulletin d'inscription devra être retourné en mairie pour le mercredi 15 décembre dernier délai.

Le lauréat recevra un cadeau, ainsi qu'un prix qui sera remis en jeu l'année suivante.

BULLETIN D'INSCRIPTION

CONCOURS DE MAISONS ILLUMINEES DECEMBRE 2010

A déposer ou à renvoyer en mairie pour le mardi 15 décembre 2010.

M et/ou Mme Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Téléphone.....

Présente(nt) sa (leur) candidature au concours de maisons

illuminées 2010 dans la catégorie :

Commerçant Maison de rue (sans jardin)

Maison individuelle avec jardin Appartement



Plus d'infos ...

sur le site internet de votre commune

www.villeneuve.deberg.fr

Conseil municipal des jeunes

Le sentier d'interprétation - La forêt des sens

L'avant-projet du parcours découverte rebaptisé sentier d'interprétation, la forêt des sens, a été adopté en conseil municipal le 20 septembre 2010.

Dès lors, des demandes de subventions ont été adressées à divers organismes afin d'aider la commune à mettre en place ce projet du conseil municipal des enfants : nous attendons les réponses.

L'aménagement répond aux objectifs suivants :

Faire connaître et valoriser le patrimoine forestier auprès des visiteurs,

Développer un concept pédagogique basé sur une interprétation sensorielle du patrimoine naturel, historique, culturel et paysager.

Prendre en compte l'accessibilité aux personnes en situation de handicap

Promouvoir l'aménagement et assurer la mise en réseau avec les autres sites touristiques de la région.

Le public concerné : les familles locales, celles des bassins d'Aubenas et de la vallée du Rhône

Les scolaires (primaire, collège, maison familiale rurale de Villeneuve de Berg)

Les personnes âgées ou en cours de rééducation (hôpital de Villeneuve)

Les centres à caractères sociaux (maisons d'enfants, centre social)

Le centre aéré

Les touristes de la région hébergés dans les campings et gîtes du sud Ardèche.

Formation aux gestes de premiers secours

Les élus du conseil municipal des enfants ayant participé à la formation ont reçu leur attestation lors d'une réception en mairie, en présence du chef de centre M Michel CLAVEL, de M le Maire, des responsables du conseil municipal des enfants, d'adjoints et de conseillers municipaux.

Un grand merci à Magali, Laurent et Manuel sapeurs pompiers formateurs qui ont dispensé les cours aux enfants, merci aux parents pour leur implication dans ce projet.



Le Chemin des Moines près de Chantuzas
(un des plus vieux sentiers de notre commune)

Recensement:

la journée d'appel de préparation \neq la défense

Vous venez d'atteindre vos 16 ans, vous avez obligation de vous faire recenser en mairie pour la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). Lors de ce recensement, l'attestation qui vous sera délivrée par la mairie vous sera **indispensable** pour diverses démarches administratives (ex: conduite accompagnée, examen, concours.....).



Tour de Toutes Aures (tous les vents)

L'ORC'Idées est un programme de soutien au commerce et à l'artisanat de proximité dont Ville-neuve-de-Berg bénéficie grâce à la participation de la communauté de communes Berg & Coiron. Il offre à la commune l'opportunité de bénéficier d'un accompagnement spécialisé pour réfléchir aux **aménagement urbains de demain qui conforteront l'attractivité commerciale du bourg-centre.**

De la construction de la ZAC des Combettes va résulter l'**extension du centre-ville de la commune**, à la mesure d'un chef-lieu de canton de 3.000 habitants. Ce projet a pour ambition de revitaliser l'activité économique en recentralisant un « commerce locomotive » (le supermarché jusqu'à maintenant localisé à la lisière du bourg-centre) et en permettant ainsi le renforcement des entreprises existantes et l'émergence de nouveaux commerces et services de proximité.

Reste l'**enjeu de la connexion avec l'actuel centre-ville commerçant** qui accueille quasiment toutes les activités avec vitrines du village : boulangeries, cafés et restaurants, drogueries, boucheries-charcuteries, salons de coiffure, tabac-presse, etc.

La mission de l'agence d'architectes – paysagistes – urbanistes tout juste sélectionnée pour l'**élaboration d'un schéma d'aménagement pour le centre-ville commercial de Ville-neuve-de-Berg**, consiste à imaginer les aménagements urbains qui valoriseront le centre ancien et le relieront à son extension nouvelle, pour donner une nouvelle dimension à l'ensemble.

Cette mission donnera des orientations écrites et dessinées sous formes d'esquisses, de plans de composition et de photomontages et une version diaporama sera fournie pour une présentation publique à laquelle seront invités les commerçants et artisans, afin de recueillir leur avis.

Le schéma d'aménagement constituera ainsi une boîte à idées et un outil d'aide à la décision pour la commune.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Marie-Jeanne Cosse à la Communauté de communes du Vinobre à Saint-Sernin tél : 04 75 35 78 78 - courriel : orc-idees@orange.fr.



Le square Antoine COURT



être une destination touristique où il fait bon vivre

Le saviez-vous ? Le label Station Verte distingue 600 destinations partout en France. La charte de ce label créé en 1964, et dont notre commune est signataire depuis 1981, valorise des destinations touristiques au développement maîtrisé. Le texte prend en compte vingt critères, parmi lesquels le nombre d'habitants, la capacité d'hébergements, la présence, évidemment, d'attraits naturels ou l'accès à des services de proximité garantissant le bien-être de tous. Le panneau Station Verte obligatoire placé à l'entrée de chaque commune labellisée annonce d'emblée la couleur : ici, le tourisme de nature est roi !

En bref, ce label concerne des destinations où il fait bon vivre, où l'on peut se détendre dans les allées des marchés, à la table de restaurants typiques ou à la rencontre d'artisans locaux. Côté activités, chaque station doit notamment disposer sur son territoire d'un lieu de baignade, d'une infrastructure culturelle et d'un programme annuel d'animations et de festivités.

Pour les visiteurs, être une Station Verte apporte une garantie forte de beauté des paysages, d'accueil chaleureux, de calme. Ce sont des stations agréables et qui présentent des sites naturels pour pratiquer des activités de plein-air : de la randonnée au canoë, en passant par l'escalade ou la luge. Enfin, ce sont aussi des lieux où on ne s'ennuie pas, où le cadre va permettre de vivre une expérience en lien avec notre terroir.

Développer notre attractivité

Lorsque nous avons choisi d'adhérer à ce réseau, nous avons été motivés par plusieurs objectifs :

- développer l'attractivité en toutes saisons, ce qui profite à l'économie locale,
- soutenir les efforts quotidiens et les projets de la commune en matière de qualité de vie,
- bénéficier du dynamisme et de la visibilité en étant membre d'un réseau national de villages et petites villes qui vont avancer ensemble,
- inspirer et encourager des initiatives en adéquation avec le label Station Verte pour progresser dans le tourisme de nature. On peut parler de « village-station 5^{ème} génération ».

L'objectif de la Fédération Française des Stations Vertes de Vacances, qui gère le label et le réseau national, est de permettre à des communes de petite et moyenne taille de se positionner en tant que destinations de référence pour des week-ends et des vacances dans la nature. Obtenir ce label, c'est avoir un positionnement clair pour sa destination autour de la présence de patrimoine naturel, d'une offre d'hébergement et d'une offre de loisirs.



Porte de l'hôpital (Porte de guerre)

PLU

(Plan Local d'Urbanisme)



Lors de la 8ème réunion du Groupe de travail du 8 avril 2010, le bureau d'études a souhaité revenir sur la réunion précédente et certaines interrogations sur les possibilités de construction des agriculteurs en zone agricole. Il a rappelé la réglementation concernant cette zone.

Cette 2ème réunion de zonage avait pour but de traiter les différentes zones U et AU du PLU et d'en expliquer la méthodologie.

Ce zonage a été réalisé en s'appuyant sur les objectifs de la municipalité ainsi que sur les possibilités offertes en intégrant la ZAC des Combettes et le secteur de l'hôpital. Ainsi, seules quelques dents creuses dans les secteurs proches du centre pourront être développées, les autres zones restant limitées à l'existant.

A la suite de cette présentation, un certain nombre de remarques ont été faites par les participants.

Il a été demandé au bureau d'études de faire un recensement des possibilités existantes dans le cadre de ce zonage et de mettre à jour le cadastre avec les éléments fournis par la municipalité.



La 9ème réunion du Groupe de travail du 20 mai 2010 avait pour objectif de poursuivre le travail sur le zonage en se rendant sur le terrain.

Lors de la visite sur le terrain des sites à enjeux de la commune un certain nombre de propositions sont avancées, elles concernent : les secteurs de l'hôpital, des Combettes, de Tournon, la vallée de l'lbie, de Serrelonge, du Plan des Buns(poulaillers).

Lors de la 10ème réunion du Groupe de travail du 11 juin 2010, le bureau d'étude a présenté les premiers éléments du règlement.

Les différences essentielles avec le POS, notamment sur les article 1 et 2 ont été évoquées. L'intervenant a passé en revue les différents chapitres du règlement à travers les dispositions générales et les 14 articles du règlement. Un certain nombre de questions ont été posées par les élus et les techniciens de l'urbanisme de la commune concernant certaines précisions à ajouter en annexe du règlement.

La 11ème réunion du Groupe de travail du 6 août 2010 consistait à faire un retour sur le zonage et sa concordance avec les objectifs du PADD. (Projet d'aménagement et de développement durable)

Le zonage demande à être affiné compte tenu des possibilités qui ressortent du groupe de travail et des arbitrages de la municipalité. Un long débat est instauré pour trouver un équilibre avec les objectifs affichés. Une réunion de la commission s'est déroulée le 18 août pour travailler dans ce sens.



La 12ème réunion du Groupe de travail du 17 septembre 2010 a servi, suite à la réunion du 18 août 2010, à vérifier si les corrections de zonage se rapprochaient des objectifs annoncés.

Le bureau d'études a insisté sur le fait que si le plan de zonage présenté n'était pas compatible avec le PADD, cela engendrerait un refus des services de l'Etat. Il a rappelé aussi les possibilités qu'offre l'outil Orientation d'Aménagement. Plusieurs secteurs ont été étudiés dans le cadre de ce PLU.

Le Conseil Municipal s'est réuni pour travailler sur le zonage le 20 octobre 2010, en présence du bureau d'études.

La 13ème réunion du Groupe de travail du 21 octobre 2010 est revenue sur le zonage et la présentation des premiers éléments de règlement, concernant les zones agricoles et naturelles.

Monsieur Pillard du bureau d'études de l'AVAP(ex. ZPPAUP), participait à cette réunion. Monsieur Gaillard a présenté quelques nouveautés sur le zonage, suite à un arrêt du conseil d'Etat du 31 mars 2010. Le secteur de Tournon a été évoqué, ainsi que le Plan de Prévention des Risques d'Inondation non élaboré à ce jour. Il a présenté le règlement de la zone A(agricole) et des sous-secteurs A, As et Ap.

Des remarques et des discussions se sont engagées.



La fontaine du Petit Tournon

Cantine municipale

La cantine municipale sera opérationnelle le 03 Janvier 2011 pour les élèves de l'Ecole Elémentaire du Parc (les enfants de l'école maternelle continueront de prendre leur repas au collège Laboissière).

C'est un très beau bâtiment qui s'intègre parfaitement au site scolaire et au parc.

Coût : 800 000 Euros Tel : 04.75.37.06.88 Fax : 04.75.37.12.77



CONCERT d'ÉTÉ

BILAN et QUESTIONNEMENT

Défi relevé pour la troisième année consécutive concernant le concert de musique actuelle proposé par la municipalité.

Souhaitant mettre en avant des groupes musicaux de qualité débutants ou confirmés tout en gardant un fil conducteur d'année en année, nous avons choisi en concertation avec des jeunes impliqués dans le projet, les groupes DIANE et SOMA.

Le groupe DIANE représentant de la scène locale et gagnant des tremplins « Bouge de l'Art » 2007 a su mettre l'ambiance et ouvrir la soirée avec énergie et talent.

Tête d'affiche le groupe SOMA passé précédemment dans l'émission Taratata sur France 4, nous a fait l'honneur de sa présence dans le cadre de ce concert. Un passage exceptionnel de ce groupe pop rock d'inspiration anglo-saxonne qui a su nous donner un concert digne des grandes scènes et nous transmettre sa passion de la musique.

Projet en évolution, le site du concert accueillait un chapiteau d'artistes.

Eric Fleury illustrateur du groupe de musique les Ogres de Bar back et Jocelyn Vigouroux sculpteur vont à la rencontre du public pour faire partager leur art. Les visiteurs, nombreux, ont pu tout au long de la semaine plonger dans un monde imaginaire de poésie et de couleur peuplé de personnages étranges et attachants. .

Le conseil municipal des enfants avait pris en charge l'interview radio des artistes présents. Guidés par un journaliste professionnel ils ont pu s'initier au métier de la radio.

Cet entretien reste un souvenir précieux de rencontres humaines et artistiques pour ces jeunes Villeneuvois impliqués dans le projet.

Il peut être écouté actuellement sur le site de la mairie www.villeneuve-de-berg.fr

Coup de chapeau à l'association CLIP impliquée dans l'accueil du public auprès des élus. Leçon de courtoisie bilingue donnée par ces jeunes Belges qui, avec dynamisme et enthousiasme, ont su réserver le meilleur accueil au groupe SOMA mêlé à un public local et touristique nombreux et de tout âge.

Si la municipalité se pose de nombreuses questions concernant le concert de l'été et son maintien dans le cadre des mardis villeneuvois, elle est convaincue de la nécessité d'encourager toute action culturelle musicale et artistique de qualité dans l'intérêt collectif.

A l'écoute de sa jeunesse, elle souhaite répondre au mieux à ses attentes et lui réserver la place qui lui est due dans ses animations culturelles tout au long de l'année.

A suivre...



M U S É E

ARTS ET
TRADITIONS
POPULAIRES
DU PAYS
DE BERG



La société des enfants et amis organise dans le cadre du marché de Noël samedi 11 décembre à 10h une visite gratuite du village, suivie d'une dégustation de produits locaux. Rendez-vous au pied de la statue d'Olivier de Serres.

L'après-midi de 16h à 19h, le musée des arts et traditions populaires, Hôtel de Malmazet, grand rue, sera ouvert. Visite gratuite.

Le musée peut se visiter sur rendez-vous tel 0475368873.



THEATRE

' LA GRANGE A PAPA

compagnie professionnelle de spectacle vivant

Le mercredi 17 février 2010 le Conseil Municipal des Jeunes en partenariat avec le club « Berg Amitié » organisait une **rencontre** intergénérationnelle. L'objectif était de **rassembler** des générations différentes autour d'une passion commune.

La rencontre s'est réalisée autour d'une pièce de théâtre " Graines d'histoires" création de la Compagnie Grange à Papa.



Ces contes musicaux à la fois **ludiques** et **interactifs** ont transporté un public de tout âge sensible à la poésie de la langue française.

Nous avons ainsi découvert et apprécié cette troupe de comédiens professionnels, créateurs des œuvres qu'ils jouent et c'est tout naturellement que nous avons encouragé leur volonté de partenariat culturel avec les structures locales.

Arrivée en fin de convention avec la ville de Ruoms, la troupe était en recherche d'une commune d'accueil pour la mise en place d'un partenariat culturel.

C'est officiellement depuis début octobre que la troupe s'est installée dans les locaux de l'hôpital, lieu d'accueil, de répétitions, de représentations avec les résidents.

Après « Graines d'histoires », « Les voyageurs de minuit », « Sindbad », la dernière création a pour héros « Augustin », une vie ordinaire dans laquelle chacun se retrouve entre imaginaire et vécu.

« La Grange à Papa » c'est aussi une émission de radio de lectures théâtralisées « Marchands de fables » sur Fréquence 7 le mercredi à 17H15 et le vendredi à 11H30.

C'est aussi la participation à de nombreux festivals.

Le samedi 11 décembre, dans le cadre du marché de Noël, la troupe mettra en scène sous forme d'une parade des coups de cœur, idées, remarques, souhaits des Villeneuvois.

Pour cela « une boîte à idées » sera mise en place à la mairie mi novembre.

Ainsi la troupe se fera porte-parole des expressions de chacun. Ce sera la première rencontre des comédiens de la Grange à Papa avec les habitants.

Nous sommes heureux de ces premières participations à la vie culturelle de la commune.

Nous souhaitons la bienvenue à cette troupe dans notre bourg et les encourageons avec enthousiasme dans leur art.

Contact : Grange à Papa – l'Hôpital BP 34 - 07170 VILLENEUVE de BERG

Tél. 04/75/35/41/45 www.grangeapapa.com

MUSIQUE CLASSIQUE

Premier partenariat avec « Labeaume en musique » dans le cadre des Quartiers d'hiver 2010/2011

La municipalité de Villeneuve de Berg reçoit l'

Orchestre de Chambre des Cévennes,

Dimanche 23 janvier 2011 à 17 h dans l'église de Villeneuve de Berg.

Entrée : 14 € (10 € tarif réduit)

Corelli, Vivaldi, Avison, Scarlatti, Hummel, Saint-Saëns, Puccini, Lehár

François GILLES : Direction

Sabine MARZE : Mandoline solo

Créé en 1957 à Alès, l'orchestre de chambre des Cévennes est un ensemble à cordes renommé placé sous la direction artistique de son violon solo François Gilles. L'Ensemble aborde un très large répertoire du baroque à nos jours comprenant plusieurs créations. Il a donné plus de 400 concerts dans des festivals et lieux réputés, tout en maintenant sa vocation de sensibilisation du public en milieu rural. Un programme léger pour écouter la mandoline rarement mise en avant en France.

ZPPAUP

(Zone de Protection du Patrimoine Urbain et Paysager)

La Commission ZPPAUP du conseil municipal s'est réunie le 5 juillet 2010.

Cette réunion avait pour but de finaliser et de valider le projet de règlement.

Ce règlement comprend :

- en titre 1 : CADRE REGLEMENTAIRE, composé de 8 chapitres,
- en titre 2 : DISPOSITIONS APPLICABLES AUX BATIS ET ESPACES PROTEGES, composées de 3 chapitres.
- En titre 3 : DISPOSITIONS APPLICABLES AUX SECTEURS DE LA Z.P.A.U.P, composées de 5 chapitres.
- LES ANNEXES.

La 4ème réunion du Comité de Pilotage a eu lieu le 30 septembre 2010.

Elle avait pour objectif de prendre en compte les observations sur le projet de règlement élaboré en groupe de travail, par les personnalités associées.

Transformation de la ZPPAUP en AVAP(Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine).

La loi du 12 juillet 2010 modifie le dispositif de la ZPPAUP qui devient AVAP.

Le bureau d'études présente les grandes lignes de la loi qui portent sur la modification de la procédure d'élaboration, la mise en place d'une instance consultative, la prise en compte des enjeux environnementaux du Grenelle II de l'environnement, la modification des procédures d'instructions des autorisations de travaux.

Les décrets d'application de cette loi sont en cours de préparation.

Cette loi ne remet pas en cause le fond et la forme de la démarche engagée d'élaboration de la ZPPAUP par la commune, notamment en ce qui concerne la concertation et la coordination avec l'élaboration du PLU en cours.

La prise en compte des objectifs du développement durable devra être justifiée dans le dossier et les règles mises en conformité.



Eglise Notre Dame de Tournon au Petit Tournon
(la plus ancienne église romane de notre région)

Observations émises par les personnalités associées.

Elles concernent :

- Le sous-secteur ZP5(Secteur des abords patrimoniaux paysagers du hameau de Tournon),
- Le sous-secteur ZP3(« Secteur des abords de développement urbain »),
- Des points réglementaires à préciser,
- Les pré-enseignes,
- La cohérence réglementaire de l'AVAP et du PLU.

le point sur les chantiers

TRAVAUX REALISES EN 2010

- suite des études du PLU et de la ZPPAUP
- construction de la cantine municipale
- création d'un columbarium
- récupération des eaux pluviales à Lansas
- voirie: Rue de l'Esparet -Chemin de Rigaudy -réparation voie communale Serrelonge
- mesures pour limiter la vitesse dans la traversée du Petit Tournon
- parking périphérique Rue Neuve
- achat d'un podium
- création d'un site internet



Traversée du Petit Tournon

TRAVAUX EN COURS

- renouvellement du conseil municipal d'enfants
- renforcement d'un court de tennis
- vente de terrains à Lansas



ET EN 2011 :

la baisse des recettes nous a obligés à opérer des choix

- l'amélioration de l'acoustique de la salle Pierre Cornet
- la réfection du toit de la Gendarmerie
- la 5^{ème} tranche du giratoire de Lansas
- la mise en place de la zone bleue (avec embauche d'un policier municipal)
- la rénovation du toit de la salle de l'Amicale boule
- l'étude du projet « parcours découverte » de la forêt domaniale



Chemin de Rigaudy

GROS TRAVAUX REALISES PAR LE PERSONNEL DES SERVICES TECHNIQUES

- réhabilitation de 4 logements de la gendarmerie (avec notamment la mise aux normes de l'électricité)
- pose d'une clôture et d'un portail autour du bâtiment de la SAUR
- clôture et portillon autour du terrain de pétanque à l'Enclos de la Plaine
- portail, rampe et fontaine au cimetière
- réparation des marches de l'Obélisque
- peinture du hall de l'école maternelle
- réhabilitation de la bibliothèque (peinture et parquet)
- mise en conformité des installations électriques des bâtiments communaux
- signalisation routière

«pour signaler tous petits problèmes concernant la commune (voirie, bâtiment.....) merci de contacter les ateliers municipaux au 06.80.07.09.97»

Expo

EXPOSITIONS 2010

Avril : Exposition de M Rodolphe ASTIER Thème gravures et photographies

Nous avons débuté l'année culturelle à Villeneuve de Berg avec l'exposition de gravures et photographies de M Rodolphe ASTIER un enfant du pays, enseignant en arts plastiques à l'école d'arts appliqués de Lyon.

M ASTIER a exposé un travail réalisé sur plusieurs années, des photographies où la lumière joue avec les éléments pour un rendu poétique ou simplement pour nous faire découvrir la nature autrement et les gravures, œuvres d'art où l'artiste laisse s'exprimer sa créativité.

Eté : Exposition « Les collatures » de M Bernard VINCENT peintre

L'inauguration de l'exposition de M Bernard VINCENT artiste peintre, Ardéchois d'adoption a débuté la saison des festivités de l'été.

M Bernard VINCENT a éclaboussé de couleurs les salles d'exposition de l'hôtel Malmazet, des œuvres de grande qualité où l'artiste se mettait parfois en scène.

Ces tableaux où se mélangeaient collages et peintures ont parfois donné à réfléchir aux visiteurs non initiés, mais n'est-ce pas là le sens de la culture, aiguïser sa curiosité, découvrir un autre univers et s'enrichir de ce qui n'est pas commun.

Merci à ces deux artistes de talent.

Septembre : Succès pour la deuxième édition de l'Exposition des Peintres amateurs

Douze peintres se sont inscrits pour participer à la deuxième édition du concours de peintres amateurs, avec pour thème « les voyages » et pas moins de quarante six tableaux ont été exposés. Le travail remarquable de ces « débutants » n'a pas facilité le choix du jury qui a eu bien du mal à les départager.

Les trois lauréats sont : Mme SASSOON Mireille de St Germain, Mme CAUVIN Catherine de Chassiers, Mme RIEUSSET Maryse de Villeneuve de Berg.

Un grand merci à tous les participants.

Décembre : Marché de Noël : Expositions

Pas moins de deux expositions prévues pour le marché de Noël, qui se déroulera le samedi 11 décembre en nocturne de 16h à 20h.

Salles d'exposition de l'hôtel Malmazet : les trois salles accueilleront l'exposition

"Les ours" de Gabrielle BELLE cette artiste passionnée par les ours nous les fera découvrir dans tous leurs états, en peinture, en livres, mis en scène, en couleurs, jeunes ou vieux.

Pour tous ceux qui ont gardé leur âme d'enfant, c'est une exposition à ne pas manquer.

Salles d'exposition « anciennes prisons », sous la mairie :

M Jacques CARTIER artiste peintre nous dévoilera une grande partie de ses œuvres, paysages, portraits. M CARTIER est un peintre de la diversité, c'est un passionné qui vous accueillera pour partager avec vous un pur instant de bonheur.

Ces expositions seront ouvertes pour le marché de Noël de 16h à 20h et les semaines suivantes les samedi/dimanche/mercredi jusqu'à fin décembre de 10h à 12h.

Inauguration des expos : Samedi 11 décembre à 11h30 Hôtel Malmazet.



Gravure de M. Rodolphe ASTIER

CADEAU DE FIN D'ANNEE

Pour les ' anciens de Villeneuve

Vous résidez à Villeneuve ?
Vous êtes inscrits à la Mairie ?
Vous avez 70 ans ou plus en 2010 ?



VOUS POUVEZ RECUPERER UN COLIS
à la Mairie à partir du 17 décembre 2010.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer,
donnez votre autorisation écrite à une personne
qui pourra le prendre en Mairie
ou téléphonez au 04.75.94.80.09 et on vous le portera à domicile.

AUTRE POSSIBILITE : pas de colis
mais un repas festif aux « Terrasses de l'lbie »
(ex Foyer de Barjac)
offert par le Centre Communal d'Action Sociale,
le dimanche 09 Janvier 2011 et autorisé à tous les retraités.

S'inscrire en Mairie avant le 31 Décembre 2010 dernier délai.



SOMA

Mardi 11 août



Musiques actuelles



DIANE

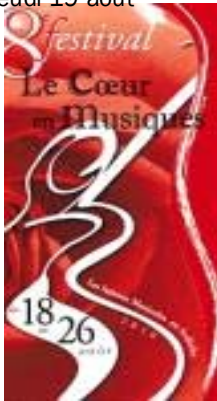


Mardi 13 juillet

MUSIQUE

Musiques classiques

Jeudi 19 août



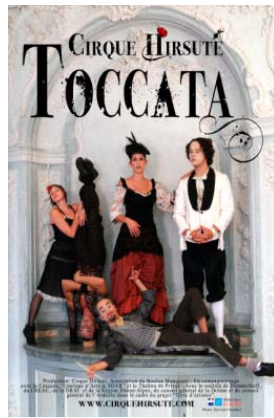
Musiques du monde

Mardi 27 juillet - FLAMENCO -

DUSE



**RETROSPECTIVE
2010
ANNONCES
• Art et culture pour tous •**



Mardi 20 juillet

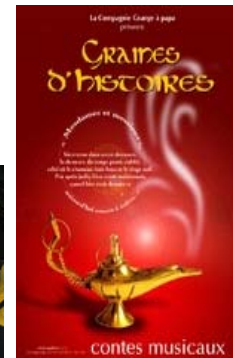
CIRQUE



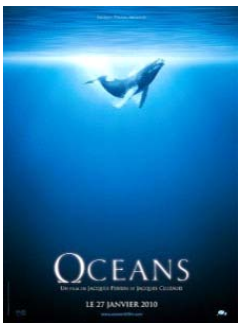
Les fous sans blancs

THEATRE

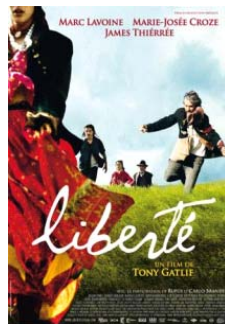
La Grange à Papo



Mercredi 17 février



Jeudi 5 août



Jeudi 12 août

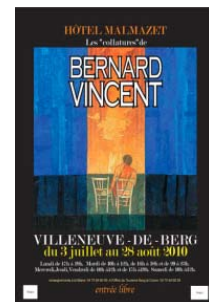


Estelle BELLE — Décembre -



Rodolphe ASNER — Avril -

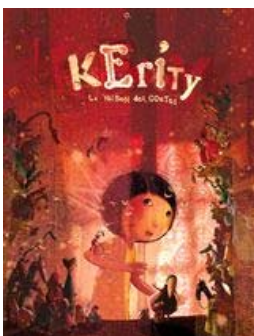
EXPOSITIONS



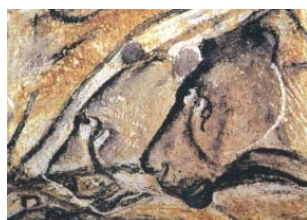
Juillet / Août

CINEMA

Peinture
Sculpture
Photographie



Jeudi 22 juillet



Soiree grotte Chauvet
Dimanche 22 août



Joseph VANDERKOUX



Eric FLEURY

Semaine du 11 au 14 août

Inscription sur les listes Électorales

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie jusqu'au vendredi 31 décembre 2010.

Les personnes qui ne sont pas déjà inscrites sur les listes électorales ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2011 et qui n'auraient pas été informés de leur inscription d'office doivent se renseigner auprès de nos services.

Liste des documents à fournir : Carte d'identité nationale en cours de validité et justificatif de domicile récent au nom de l'intéressé (cas particulier se renseigner en mairie)

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à nous indiquer leur nouvelle adresse, pour effectuer cette modification se munir d'un justificatif récent.

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE VILLENEUVE DE BERG
CIMENTIERE DE VILLENEUVE DE BERG

UNE LISTE DES CONCESSIONS PERPETUELLES, DONT L'ETAT D'ABANDON A ETE CONSTATE LE 13 NOVEMBRE 2008 A 14 HEURES, EN APPLICATION DES ARTICLES L.2223-17 ET L.2223-18 ET R 2223-12 A R2223-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, R 361-21 A R.361-34 DU CODE DES COMMUNES EST DEPOSEE ET TENUE A LA DISPOSITION DU PUBLIC, CONFORMEMENT A CES MEMES ARTICLES DES DITS CODES.

A LA MAIRIE DE VILLENEUVE DE BERG,
A LA PREFECTURE DE L'ARDECHE

RELAIS ALIMENTAIRE ET PORTAGE DES REPAS

La Communauté de Communes « Berg & Coiron » gère deux services :

1) le Relais Alimentaire :

Les personnes en difficultés financières peuvent venir s'inscrire à la Communauté de Communes et des produits alimentaires leur seront distribués tous les 15 jours, de la mi-septembre à la fin juin.

2) Le service du portage de repas à domicile :

Pour se renseigner ou s'inscrire, voici les coordonnées :

Communauté de Communes « Berg & Coiron »
Hôtel Malmazet 33 Grand Rue – BP 37
07170 VILLENEUVE DE BERG Tel : 04.75.94.07.95

Mail : portagederepas@bergetcoiron.fr

COMMISSION FESTIVITES PrÉsentation de chats de races

Une nouveauté sur la commune, les 3 et 4 juillet nous avons reçu l'Association Féline « Cat'vision », salle Pierre Cornet pour une présentation de chats de races.

De nombreux et magnifiques chats de races étaient présents du plus commun au plus rare, Chartreux, Bengal, Persan, Maine Coon, Sphinx.

Les éleveurs nous ont fait ainsi partager leur travail et leur passion autour de cet animal de compagnie qu'est le chat pour le plus grand bonheur du public.



FOIRE de la St Michel Démonstration canine

Pour la troisième année consécutive, l'Amicale Canine d'Aubenas nous a ravis de sa présence, place des Combettes lors de la foire de la Saint Michel pour une démonstration d'« agility », de défense et d'obéissance

Un concours a clôturé cette manifestation, les lauréats des différentes catégories sont :

Pour l'agility : ELYA un border collie et ALTHEA un shetland,

Pour le mordant : DRAKAR un terre bureenne,

Pour l'obéissance : PICCOLO un bouvier des Flandres

Aucune démonstration de force dans ce spectacle familial et chaleureux, mais du partage, du respect et de la complicité entre l'animal et son maître.

Toujours un très beau moment à vivre en famille.

Coup de jeunesse ... ≠ la bibliothÈque !

Les 6000 ouvrages ont retrouvé leur place sur les étagères dans un intérieur complètement rénové par les équipes techniques de la mairie. Vous y trouverez romans, documentaires, bandes dessinées, albums, livres audio, films, un accès internet, ... ainsi que des animations et des conseils en termes de lecture.

Les lecteurs sont de plus en plus nombreux, notamment les plus jeunes, voire les tout petits sensibilisés par le réseau « Lire et faire lire » et l'opération « Bébé aime les livres ». Ces 2 actions sont soutenues à Villeneuve-de-Berg par 3 bénévoles très dynamiques qui animent chaque semaine des séances de lecture auprès des scolaires, des enfants de la crèche et du centre aéré et des bébés accompagnés d'un parent ou de leur assistante maternelle.

On sait que vers 3 ans, les enfants sont friands de toutes formes de communication, dont les histoires, contes, comptines, ... Nous proposons de faire découvrir les livres aux tout petits pour leur permettre de faire l'expérience de l'écrit : soit une autre langue à travers les histoires, celle du récit avec un vocabulaire plus riche. De plus, il est certain que cette initiation facilite l'apprentissage de la lecture.

L'objectif est de faire du livre un objet familier, attractif et source de plaisir pour le bébé. Il s'agit avant tout d'initier un instant d'échange et de plaisir partagé, un moment de répit. Les livres aident à rêver et à grandir ; ils sortent l'enfant de ses univers habituels comme celui de la télévision ou des jeux vidéo.

Vous trouverez le programme de ces séances (ainsi que des autres animations destinées aux plus grands) à la bibliothèque qui est ouverte *les lundis et mercredis de 9h00 à 12h00, les mardis et jeudis de 15h00 à 18h30 et les dimanches de 10h30 à 11h30*. Pour tous renseignements : 04 75 94 75 95 ou bibliothequevdb@orange.fr.

Conditions de prêt :

- Gratuit pour les moins de 15 ans et les assistantes maternelles.
- Cotisation de 5 € / adulte. L'inscription est valable 1 an, à partir de la date d'inscription.
- Chaque lecteur peut emprunter 6 documents pour une durée maximale de 3 semaines (2 semaines pour les nouveautés).
- Consultation sur place également.



Aquarelle de Mme SASSOON Mireille (1er prix peintres amateurs)

Etre citoyen, c'est être acteur de sa vie,

c'est accepter le dialogue, la contradiction, pour faire vivre les idées et faire progresser la vie en société.

Nous essayons à Villeneuve de mettre en œuvre ce que l'on appelle aujourd'hui la démocratie participative. C'est pourquoi le conseil municipal vous invite à venir rencontrer les élus lors :

-de la **cérémonie des vœux du Maire le samedi 8 janvier à 11 h 30** à la salle polyvalente (près du collège et de la caserne des pompiers) ouverte à toute la population, suivie d'un buffet avec animation musicale

-du **repas des Aînés** : le repas des aînés, pour tous les retraités, aura lieu le dimanche 09 janvier à 12 h.

-des **réunions de quartier en Mairie** à 20 h, selon le programme suivant :

➤vendredi 21 janvier : La Chapelle, Pierouby, Le Serre, Pascalon, La Motte ;

➤vendredi 28 janvier : Serrelonge, Lansas, Pommier, Chemin de Saint-Jean ;

➤vendredi 4 février : Tournon et les quartiers de la vallée de l'ibie, Rigaudy, Fontaurie, La Plaine de la Chapelle, Chamarelle Nord et Sud ;

➤vendredi 11 février : le Bourg centre, Rozette, Barjac, Chantelauze, Beaufort, l'Enclos de la Plaine.

Les habitants de quartiers non cités, ou ceux plus liés à un quartier voisin, peuvent choisir de participer à la réunion qui leur convient le mieux.

Marché de

NOËL

Samedi 11 décembre 2010

Marché Artisanal
et produits régionaux

Commerces ouverts en nocturne
et exposition de la vitrine à gagner

Promenade en calèche dans les rues
Groupe "Grange à Papa" - parade dans les rues

Visite commentée du village (gratuit) 10h Place O. de Serres

Manège en bois – Place de l'église

Démonstration de peinture avec machine à peindre – Rue A. Ressayre

Présence de clowns dans le marché

16 H 30 – Arrivée en calèche du Père Noël
avec retraite aux flambeaux

Vers 17 h 00 - Chorale « A Piacere » à Malmazet

Feux d'artifice – Place des Combettes à 18 h 30

Expositions

ENTREE LIBRE:

- Hôtel Malmazet - "Les ours" de Gabrielle BELLE
- Anciennes prisons – peintures de Jacques CARTIER



Un cadeau pour Noël
Illustrations originales de
GÉRARD BRO

Directeur de publication : Claude PRADAL
Commission communication: Mme NOUELLE,
Mme DUBOIS, Mr AUDIGIER, Mr SCHOWING

En vente: "Maison de la Presse" V-de-Berg
et "Com-services 06 60 83 61 53

Communication services
Vos imprimés
06 60 83 61 53



A partir de
16 h

